

**PROGRAMME DE FORMATION**

**URB08-L'agent commercial et négociateur salarié : quel statut pour l'agence**

**Modalités de mise en œuvre :** stage en présentiel

**Public visé par la formation et pré-requis nécessaires pour suivre l'action :**

Public : Les professionnels de l'immobilier relevant de la loi Hoguet  
Pré-requis : La formation ne nécessite aucun pré-requis

**Modalité d'accès à la formation :**

Bulletin d'inscription

**Objectifs opérationnels à atteindre en termes de compétences :**

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de : Développer ses connaissances et améliorer sa démarche professionnelle.

Connaître les atouts et inconvénients du statut, opportunités et différences concurrentielles

**Objectifs pédagogiques :**

Connaître le cadre légal  
Maîtriser les règles qui régissent l'activité  
Développer les bonnes pratiques  
Professionaliser sa demande

**Contenu et programme de la formation :**

Le cadre légal  
Évolutions législatives  
Statut  
Avantages et inconvénients  
Particularités  
Obligations légales et sanctions  
Cas pratiques

**Encadrement de la formation :**

La formation est encadrée par Nicolas BOURGUIGNON qui assure la coordination de l'équipe pédagogique et administrative. Il est garant du respect du programme prévisionnel défini

**Qualité du ou des formateurs :**

L'intervenant(e) a été sélectionné(e) dans le cadre d'un processus qualité spécifique (CV en annexe)  
Il/elle possède une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine concerné, il/elle a suivi une formation en lien avec la thématique qu'il/elle enseigne et il/elle est reconnu(e) pour son expertise pédagogique

**Moyens et méthodes pédagogiques :**

Partage d'expériences  
Découvertes et analyse situationnelle  
Base documentaire  
Fiches pratiques  
Sites internet dédiés  
Vidéos

**Suivi, évaluation de la formation :**

QCM ou étude de cas/mise en situation

**Validation et sanction de la formation :**

Une attestation de stage est systématiquement remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions réglementaires.

**Durée de la formation et modalités d'organisation :**

Durée : 1 jour, soit 7 heures

Horaires prévisionnels : 9h00-12h00 13h30- 17h30

Lieu et moyens techniques :

La formation se déroule dans les locaux de SIFCO. Les salles sont spacieuses et équipées de matériels adaptés à la formation.

Nombre de stagiaires : entre 4 et 12 stagiaires